

DURÉE : 4 Jours (28H)

Prix : Nous contacter



PRÉSENTIEL



Objectifs et compétences visés

Intervenir en toute autonomie pour limiter les conséquences d'une pollution par produits chimiques atteignant un milieu industriel comme naturel.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Pompiers et services de secours, pompiers industriels, équipes d'intervention d'industries chimique et pétrolière, sociétés de service spécialisées en intervention sur pollution.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Les participants doivent impérativement bénéficier, pour les exercices pratiques, d'une condition physique adaptée. Afin de faciliter vos recherches sur la notion

d'aptitude médicale au port de l'appareil respiratoire isolant, vous pouvez consulter le document de l'INRS - ED 6106 « Les appareils de protection respiratoire - Choix et utilisation », qui indique, notamment, que le médecin du travail peut être amené à juger, au cas par cas, de contre-indications au port d'un appareil de protection respiratoire, en fonction de l'état de santé de la personne et des contraintes liées à la tâche à effectuer. Nous attirons votre attention sur l'obligation de porter à la connaissance des formateurs, avant de début de la formation, tout problème de santé incompatible avec l'activité proposée durant le stage.

Venir avec sa tenue de travail à enfiler sous les équipements de protection individuelle. EPI fournis par le Cedre et CNPP pour les phases pratiques.

Contenu de la formation

- Rappels : comportements et propriétés des produits chimiques déversés accidentellement dans l'environnement.
- La protection individuelle : les EPI, habillage, déshabillage.
- La mise en place du sas.
- Le confinement et la récupération d'une pollution liquide au sol et dans les réseaux d'eau.
- Le confinement et la récupération dans les fossés, chenaux et ruisseaux.
- Le confinement et la récupération en rivière.
- Exercices pratiques (4 demi-journées).
- Utilisation des équipements d'intervention hydrocarbures et risque chimique.
- Retour d'expérience d'accidents récents.

Modalités

Modalités d'évaluation

Cette formation ne donne pas lieu à un contrôle de connaissances.

Nos plus

Cette formation est animée par des intervenants du Cedre et de CNPP.

Chaque conférence sera assurée par un spécialiste du Cedre ou du CNPP et complétée par des phases pratiques en milieu industriel (sur les plateaux techniques du Cedre ou du CNPP) ou en sites naturels.

En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70